



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### Procès-Verbal N°4

Réunion du 18 novembre 2021

Participants : MM. Y. LE BIVIC – C. POTARD – B. DELORME – B. CYPRIEN.

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

#### I. COURRIERS

##### 1. FFF

**Courriel du 20 septembre 2021 du service désignation de la D.T.A.** remerciant la C.R.A. pour sa réactivité afin de pallier au remplacement d'un arbitre de N2 victime de malaises lors de son trajet pour se rendre au match.

**La Section prend note.**

##### 2. LIGUES

**Courriel du 06 octobre 2021 de la Ligue de Martinique** sollicitant une action informatique afin de finaliser le dossier de M. Gabin SAMATHI.

**La Section prend note que le nécessaire a été fait par le service administratif.**

**Courriel du 04 novembre 2021 de la Ligue de Guadeloupe** sollicitant la présence de M. Xavier TIAN lors de ses travaux en novembre.

**La Section prend note.**

##### 3. DISTRICT

**Courriel du 05 novembre 2021 du District du Val d'Oise** nous informant de la sanction infligée à un arbitre par la commission de discipline de ce District.

**La Section prend note et remercie.**

##### 4. ARBITRES

**Courriel du 9 septembre 2021 de Mme Jennifer BARROCAS arbitre AAR1**, nous informant de son absence au stage de rentrée du 18 septembre pour des raisons professionnelles.

**La Section prend note mais lui rappelle que son absence à l'ensemble des stages programmés fera l'objet d'une décision administrative par la C.R.A.**

**Courriel du 17 septembre 2021 de M. Adel AISSAOUI, arbitre régional 2**, nous informant de son arrêt de l'arbitrage sur les compétitions de football à 11.

**La Section prend note de ce courriel et considère la décision de M. AISSAOUI comme définitive.**

**Courriers des 18 septembre 2021 et 15 octobre 2021 de M. Hakim TLILI arbitre Régional 3**, nous informant de son absence pour une durée d'un mois.

**La Section prend note et transmet aux sections "désignation" et "observations".**

**Courrier du 23 septembre 2021 de M. Karl PRATLONG arbitre Régional 2**, nous informant de ses contraintes professionnelles.

**La Section prend note.**

**Courrier du 23 septembre 2021 de M. Rayan BELHADEF arbitre Régional 3 stagiaire**, nous informant de ses contraintes scolaires.

**La Section prend note.**

**Courrier du 29 septembre 2021 de M. David DIAS arbitre Régional 2**, nous informant de ses contraintes professionnelles.

**La Section prend note.**

**Courrier du 6 octobre 2021 de M. Hajatiana ANDRIANANTENAINA, arbitre Régional 3**, nous informant de son absence précipitée en raison du décès d'un proche.

**La Section prend note et présente ses sincères condoléances à M. ANDRIANANTENAINA.**

**Courrier du 6 octobre 2021 de M. Erwan MENORET, arbitre Régional 2**, nous informant de ses contraintes professionnelles.

**La Section prend note.**

**Courrier du 11 octobre 2021 de M. Adrien PEREIRA, arbitre Elite Régional**, nous informant de l'agression dont il a été victime lors de son arrivée au stade.

**La Section prend note et l'informe que ce dossier est actuellement en cours auprès de la CRD.**

**Courrier du 11 octobre 2021 de M. Bahinde SOW, arbitre Régional 1, et courriel du 12/10/21 de M. Naoufel ZIBATI, arbitre Régional 2**, concernant le différend qui les a opposés lors d'une rencontre.

**La Section décide la convocation de ces deux arbitres le 16 décembre 2021 à 15h.**

**Courriers des 14 octobre 2021 et 3 novembre 2021 de M. Emilien SERVIERE, arbitre AAR 1**, nous informant de ses nouvelles contraintes professionnelles.

**La Section prend note.**

**Courrier du 17 octobre 2021 de M. Riadh ASKRI, arbitre R1**, nous informant de ses contraintes familiales actuelles.

**La Section prend note.**

**Courrier du 22 octobre 2021 de M. Boubacar TOUNKARA, arbitre R3 stagiaire**, sollicitant un congé afin de passer un examen professionnel.

**La Section prend note et lui accorde le congé demandé.**

**Courrier du 3 novembre 2021 de M. Mohamed El Amine BENYEEKOU, arbitre AAR 2**, nous informant de ses contraintes familiales actuelles.

**La Section prend note.**

**Courrier et SMS de MM. HADJADJ, OAISS, THIEL et RIGA** remerciant la C.R.A de leurs désignations du week-end des 13 et 14 novembre sur des rencontres de Coupe de France en province.

**La Section prend note.**

**Courriel du 27 septembre 2021 de M. LECLERC Jean Luc,  
Courriel du 7 octobre 2021 de M. CHARLES Jean Claude,**  
demandant la délivrance de leurs licences d'arbitre honoraire.  
**La Section transmet ces demandes au Comité de Direction.**

## 5. CLUBS

**Courriel du 23/09/2021 du RFC ARGENTEUIL** se plaignant de l'absence de désignations d'arbitres sur plusieurs rencontres.

**La Section informe le club que cette situation, liée à une reprise d'activité difficile, ne devrait plus se produire durant la saison en cours.**

**Courriel du 04/10/2021 de HEC PANATHENEES** nous avisant de l'absence de l'arbitre officiel désigné pour le match n°23778191 contre CHAPA BLUES du 02/10/2021.

**La Section prend note et félicite les 2 clubs en présence pour avoir su palier à cette absence de façon sportive.**

**Courriel du 11/10/2021 de l'ES PARIS XIII** nous avisant des échanges avec l'arbitre lors d'une rencontre de ce club.

**La Section prend note et le service administratif envoie une demande d'explications à l'arbitre.**

## 6. OBSERVATEURS

**Situation de Raymond CARALP.**

Afin de faire face aux difficultés de santé rencontrées par Raymond CARALP et dans le but de ne pas hypothéquer les observations du groupe de R2, Promotionnel qui lui étaient confiées, **la Section décide d'attribuer, en lieu et place, les observations de ce groupe à Alain LISSORGUE.**

**Elle souhaite par ailleurs un complet rétablissement à Raymond CARALP.**

**Courriel du 18/10/2021 de M. Eric BILLAULT, observateur de Ligue,** nous avisant de l'arrivée tardive de MM. Mario MARTINS et Mathieu ACCHIARDI lors d'une rencontre de Coupe de France.

**La Section prend note et le service administratif envoie une demande d'explications aux arbitres concernés.**

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. MUTATIONS

**Courriel du 15 septembre 2021 de M. Bastien MIOSSEC, arbitre régional 3 en provenance de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES,** nous informant de son arrivée en Région Ile-de-France.

**La Section, considérant que le dossier de M. Bastien MIOSSEC est complet, classe celui-ci en catégorie R3 Promotionnel.**

**Dossier de M. Nazim BERCHICHE,** arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Fédération Algérienne de Football.

**La Section demande à M. Nazim BERCHICHE de lui indiquer son adresse en Ile-de-France et de lui transmettre un document attestant l'autorisation de résidence sur le territoire national.**

**A la réception de ces informations, la Section transmettra son dossier au District concerné.**

**Dossier de M. Jean-André GOBEY,** arbitre, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Fédération Italienne de Football.

**La Section demande à M. Jean-André GOBEY de lui indiquer son adresse en Ile de France et de lui transmettre un document attestant l'autorisation de résidence sur le territoire national.**

**A la réception de ces informations, la Section transmettra son dossier au District concerné.**

**Courriel du 2 novembre 2021 de M. Houari ABID, arbitre assistant régional 2 en provenance de la Ligue Nouvelle Aquitaine,** nous informant de son arrivée en Région Ile-de-France.

**La Section, considérant que le dossier de M. Houari ABID est complet et qu'il a satisfait aux tests physiques et théoriques le 13/11/2021, classe celui-ci en catégorie Assistant R2 Non Promotionnel.**

## 2. ANNEE SABBATIQUE

**Courriel du 15 septembre 2021 de M. Olivier MATILLO, Arbitre Régional 2,** (club d'appartenance 500650–VERSAILLES 78 FC) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons personnelles et professionnelles pour la saison 2021-2022.

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2021/2022. M. Olivier MATILLO ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2022 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2022/2023.

**La Section transmet une copie de la présente information au club de VERSAILLES 78 FC.**

**Courriel du 29 septembre 2021 de M. Mahdi GHARBI, Arbitre Assistant Régional 2, (club d'appartenance RC NEAUPHLE-PONCHARTRAIN– 513128)** sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.

La Section informe cet arbitre que le renouvellement du dossier 2021/2022 est obligatoire avant toute décision relative à un congé sabbatique. En conséquence, elle invite M. GHARBI Mahdi à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.

**Courriel du 4 octobre 2021 de M. Doryan HAMET, Arbitre Régional 1,** (club d'appartenance 514074–AS PIGNAN) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons personnelles et scolaires pour la saison 2021-2022.

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2021/2022. M. Doryan HAMET ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2022 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2022/2023.

**La Section transmet une copie de la présente information au club de l'AS PIGNAN (Ligue d'Occitanie).**

**Courriel du 8 novembre 2021 de M. Redouane HACHEMANE, Arbitre Assistant Régional 1** qui sollicite un congé sabbatique pour raisons personnelles et professionnelles pour la saison 2021-2022 mais uniquement pour les compétitions de football à 11.

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2021/2022 et ce, exclusivement, pour la catégorie sollicitée. Elle prend note que M. Redouane HACHEMANE continuera à arbitrer en Futsal durant l'intégralité de la saison.

## 3. ARRETS

**Courriel du 17 septembre 2021 de M. ANAR Paul, arbitre régional 3,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage en raison de ses contraintes professionnelles.

**Courriel du 21 septembre 2021 de M. CHOUAREF Amin, Jeune Arbitre Régional,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage en raison de ses contraintes scolaires.

**Courriels des 4 octobre 2021 et 11 octobre 2021 de M. ELMALEH Charly, arbitre régional 3,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage pour raisons personnelles.

**Courriel du 8 octobre 2021 de M. SBAI Mamoun, arbitre régional 3,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage pour raisons personnelles.

**La Section remercie ces arbitres pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

#### **4. BLESSURES**

**La Section prend note des courriels des arbitres suivants, leur souhaite un complet rétablissement et transmet aux Sections désignations et observations.**

- M. SERVIERE Emilien – AAR1 – courriel du 16/09/21 ;
- M. BOUKSARA Marouane – ER – courriel du 20/09/21 ;
- M. EL MASTOUL Mohamed – R2 – courriel du 20/09/21 ;
- M. NADA Hany – R3 – courriel du 20/09/21 ;
- M. MUZELLE David – R1 – courriel du 22/09/21 ;
- Mme NAMRIT Gladys –RF – courriel du 23/09/21 ;
- M. DJILALI Naoufel – JAR – courriel du 23/09/21 ;
- M. ASKARNE Slimane – AAR2 – courriel des 23/09/21 et 20/10/21 ;
- M. DRAGON RELEVANT Kevin – AAR2 – courriel du 28/09/21 ;
- Mme CREIGNOU Jeanne – RF – courriels du 30/09/21 et 4/10/21 ;
- M. HAMOUDA Majdi – R1 – courriels des 01/10/21 et 20/10/21 ;
- M. VENANT CABASSET Thomas – R1 – courriel du 04/10/21 ;
- M. JEBBADI Hakim – R2 – courriel du 4/10/21 ;
- M. MORLET Pierre-Edouard – R3 – courriel du 5/10/21 ;
- Mme NITUSGAU Emma – RF - courriel du 5/10/21 ;
- M. ATTAFF Riyadh – JAR – courriel du 08/10/21 ;
- M. HENNI ZOURGUI Florian – JAR – courriel du 08/10/21 ;
- M. BEKER Yohan –R1 – courriel du 13/10/21 ;
- Mme BLANCAL Lucie – RF –courriel du 15/10/21 ;
- M. MOUZARD Christian – AAR2 – courriel du 20/10/21 ;
- M. LOMBARD Aymeric – R2 - courriel du 20/10/21 ;
- M. EL HOR Brahim – R2 – courriel du 22/10/21 ;
- M. FERNANDES Mathieu – R2 – courriel du 25/10/21 ;
- M. BALLEREAU Thomas – R1 – courriel du 27/10/21 ;
- M. PEREIRA Adrien – ER – courriel du 30/10/21 ;
- M. BOUAYYAD Amin –R1 – courriel du 2/11/21 ;
- M. DOURMANE Fateh – R3 – courriel du 3/11/21 ;
- M. ABED Michel – R2 – courriel du 3/11/21 ;
- M. GARCIA Victor – R3 – courriel du 9/11/21 ;
- M. BENHAMOU Ridha – R3 –courriel du 9/11/21 ;
- M. ROMASKA Lucas- JAR STAG-courriel du 9/11/21 ;
- M. MARTINS Anthony- R3- courriel du 16/11/21 ;
- M. BEKER Yohan-R1- courriel du 17/11/21.

**III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.****1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage**

L'adresse Courriel à utiliser est [arbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:arbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

**2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)**

L'adresse Courriel à utiliser est [rapport@paris-idf.fff.fr](mailto:rapport@paris-idf.fff.fr)

Le délai de saisie sur MyFFF où d'envoi des rapports (pour les rares compétitions où la saisie est impossible) est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

**3. Documents administratifs**

Ils sont disponibles dans la rubrique "**DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion sur convocation.**